

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

Annexe au procès-verbal de la séance du 31 juillet 1981.

RAPPORT

FAIT

Au nom de la commission des Affaires culturelles (1) sur le projet de loi, MODIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, relatif au prix du livre.

Par M. Jacques CARAT,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 1^{er} août 1981.

(Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 31 juillet 1981, page 1305, 2^e colonne.)

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Léon Eeckhoutte, *président* ; Michel Miroudot, Adrien Gouteyron, Jean Sauvage, Jacques Habert, *vice-présidents* ; Mme Brigitte Gros, MM. James Marson, Jacques Carat, Paul Séramy, *secrétaires* ; Bernard Barbier, Gilbert Baumet, Mme Danielle Bidard, MM. René Billères, Jean-Pierre Blanc, Marc Bœuf, Adolphe Chauvin, Roland Courteau, Auguste Cousin, Lucien Delmas, Charles Durand, Jiles Faigt, Claude Fuzier, Léon-Jean Grégory, Guy de la Verpillière, Yves Le Cozannet, Maurice Lombard, Mme Hélène Luc, MM. Kléber Malécot, Hubert Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Roger Moreau, Dominique Pado, Sosefo Makape Papilio, Charles Pasqua, Jacques Pelletier, Maurice Pic, Roland Ruet, François Schleiter, Guy Schmaus, Abel Sempé, Raymond Soucaret, Raymond Springard, Pierre-Christian Taittinger, René Tinant, Edmond Valcin, Pierre Vallon, Marcel Vidal, N..

Voir les numéros :

Sénat : 1^{re} lecture : 318, 328, 329 et in-8° 93 (1980-1981).

2^e lecture : 344.

Assemblée nationale (7^e législ.) : 251, 252 et in-8° 22.